

# ENSEMBLE LA LETTRE D'INFORMATION

Mensuelle | Décembre 2014 - N° 46

## EDITO

PAR ARMAND CREUS,

### QUELQUES ÉCLAIRAGES SUR UNE SESSION IMPORTANTE



Elle a démarré avec une certaine émotion par l'hommage rendu à notre camarade Guy Fisher, sénateur (PC-FDG) du Rhône prématurément décédé qui fut conseiller régional de 1986 à 1988. Et aussi par un appel du Vice-président P. Merieu à la solidarité, avec les enfants dormant à la rue et logés provisoirement dans l'Ecole Alix à 200m par les enseignants dans le cadre du mouvement d'occupation d'écoles primaires lyonnaises pour faire respecter dans les faits la convention des droits des enfants. 200 enfants sont concernés sur Lyon.

Souligner également 2 vœux importants portés par le FDG/EELV/PSEA sur le maintien du service public postal et pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

Session importante puisqu'il s'agissait de débattre sans vote de l'orientation budgétaire de l'année à venir. Notre groupe, comme depuis le début du mandat a fait des propositions pour améliorer tout ce qui concerne les missions de solidarité dont la Région fait une priorité, par exemple amélioration de la rémunération dérisoire des stagiaires de la formation professionnelle.

Mais il a dénoncé fortement le fait que les mesures de redéploiement budgétaire proposées s'inscrivent dans la politique de réduction des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales : -39M d'€ en moins pour la Région. Ceci alors que la fusion à marche forcée avec nos amis de la Région Auvergne, sans la consultation démocratique des populations que nous avons demandée, va accroître les couts.

3 importantes délibérations structurantes ont été adoptées :

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## L'assemblée en bref

La session régionale a permis des avancées positives avec le vote pour la rénovation énergétique des bâtiments qui devrait faciliter les démarches en la matière, avec la création du Service public régional de l'orientation, une première qui vient fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un guichet unique, avec une stratégie foncière pour un aménagement équilibré du territoire, en particulier pour le recyclage des friches, et enfin par le débat d'orientation budgétaire dans lequel nous avons réaffirmé notre volonté d'œuvrer pour une Région plus solidaire. Nous avons la satisfaction d'avoir fait adopter un vœu pour la défense du service public postal et d'adopter, avec la majorité, un vœu pour la reconnaissance d'un Etat Palestinien. En revanche, au prétexte de fournir des produits bio et locaux dans les cantines, l'exécutif a adopté l'adhésion à Agrilocal qui ne garantit ni l'un ni l'autre et nous le regrettons.

Région Rhône-Alpes  
★ GROUPE  
**FRONT  
DE GAUCHE**  
ENSEMBLE, Communistes, Parti de Gauche,  
Gauche Unitaire et Partenaires

## Sommaire

### Retour sur Session

- Com de presse.....p.2
- Service public postal.....p.3
- Budget + Poncier.....p.4
- Energie + Agri.....p.5
- Forma pro + International...p.6
- Transport.....p.7
- Culture.....p.8

## Contact :

Groupe Front de Gauche,  
Ensemble, Communistes, Parti de  
Gauche, Gauche Unitaire et  
Partenaires

Région Rhône-Alpes

1 esplanade François Mitterrand -  
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02

Tel : 04 26 73 40 95

Fax : 04 26 73 14 67

Site Internet:

[www.frontdegauche-rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)

E-mail : [contact@frontdegauche-](mailto:contact@frontdegauche-rhonealpes.fr)

[rhonealpes.fr](http://rhonealpes.fr)

RETROUVEZ TOUTE  
NOTRE ACTUALITE  
SUR INTERNET

[www.frontdegauche-  
rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)

&  
[Page Facebook](#)  
[Twitter](#)



**AGRILOCAL :  
LE FDG N'ADHÈRE PAS !**

Le groupe FDG a voté contre la délibération abusivement nommée « renforcer l'approvisionnement des restaurants des lycées publics rhônalpins en produits locaux et régionaux ».

Cette délibération, passée en urgence, avait en réalité pour seul et unique objet de faire adhérer la Région et d'acter le déploiement régional la plateforme numérique AGRILocal : tous les autres points soumis dans la délibération ne venaient que réaffirmer des orientations déjà délibérées. Cet objectif d'adhésion et de déploiement doit en outre être suivi du vote en commission permanente du financement d'un poste auprès du Conseil général de la Drôme.

Non seulement le groupe conteste cette délibération sur le fond car Agrilocal est un dispositif qui ne favorise ni le bio, ni le local, en mettant en concurrence de petits producteurs locaux avec des

grossistes qui effectuent de la revente de produits importés sans souci de qualité, mais également sur la forme : cette délibération a été imposée dans l'urgence et sans concertation. Nous avons entendu les inquiétudes des acteurs et associations locales qui nous ont alertés sur les risques d'imposer une structure au sein d'une filière encore nouvelle et fragile.

Pour couronner le tout, le traitement de cette délibération en séance plénière par le président de Région a cruellement manqué de respect de nos procédures démocratiques : par on ne sait quelle magie, le vote du groupe UDC sur un amendement, s'est soudain transformé d'une abstention à un vote contre.

Voilà un choix de l'exécutif qui est pour le moins curieux et va à l'encontre à la fois de nos principes et de notre politique agricole régionale.

**Détail du vote:**

**Pour:** PSEA/PRG/UDC/FN - EELV excepté les 4 derniers points  
**Contre:** FDG

**COMMISSION PERMANENTE:**

Equipes mobiles informatiques de proximité (EMIP): des engagements pas respectés!

Alors que le groupe avait obtenu un engagement majoritaire, en 2009 lors d'une délibération puis en 2012 lors d'une CP, d'internaliser les postes d'EMIP, un vote de CP proposait ce 12 décembre une ouverture au marché. La délibération n° 09.01.209 de 2009 précisait pourtant vouloir mettre en oeuvre:"la

généralisation de la maintenance informatique dans les lycées s'appuyant essentiellement sur un renforcement des équipes internes". Nous déplorons les orientations prises ici.

**Vote du groupe:**  
3 contres/ 8 abstentions



**CENTER PARCS:**



Patrice VOIR est intervenu au nom du groupe, réagissant à un amendement de défense du projet de Center

Parcs déposé par l'UDC. Dans la logique de ce qui avait été précédemment exprimé dans un courrier des élus du groupe au Président de Région, Patrice VOIR s'est félicité de la demande faite par Jean Jack Queyranne auprès du Préfet de stopper les travaux

en cours dans l'attente des recours. Patrice VOIR a souligné le fait que, depuis le vote de l'Assemblée régionale en faveur du projet de Center Parcs en 2009, les choses avaient évolué et qu'on ne pouvait pas ignorer les dernières conclusions du rapport d'enquête publique sur l'eau. Tant en termes d'emplois qu'en termes d'environnement, nous pensons qu'il serait opportun que les commissions régionales soient à nouveau saisies sur ce sujet. Par ailleurs une réelle concertation avec l'ensemble des parties concernées paraît aujourd'hui indispensable avant toute poursuite du projet.

### LE FDG FAIT ADOPTER UN VOEU POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC POSTAL

#### VCEU

-Que l'Etat abonde immédiatement le fond de Péréquation postale à hauteur de 82 millions d'euros supplémentaires afin que ce dernier puisse remplir sa fonction au service de l'égalité territoriale.

-Que l'Etat compense à l'euro près, comme il s'y était engagé, sa contribution à la distribution de la presse par voie postale.

-Que le montant du CICE versé au groupe La Poste serve à dé-précariser l'emploi et non à équilibrer les comptes du groupe et à verser des dividendes à ses actionnaires.

-Que la Direction de la Poste s'engage à prendre en considération les besoins exprimés localement par les associations d'usagers où les élus locaux, notamment ceux concernant les horaires d'ouvertures des bureaux de Poste.

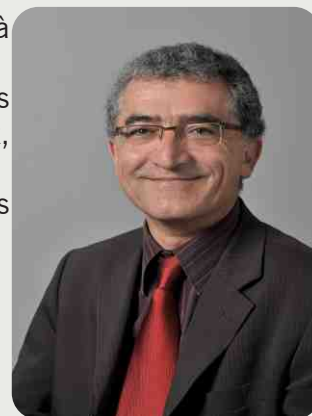
-De renoncer à l'automatisme de la fermeture des bureaux de poste lorsqu'ils atteignent le seuil couperet des 12H d'ouverture hebdomadaire.

#### Détail du vote:

Pour: PSEA/PRG/EELV

NPPV: UDC

Contre: FN



Les élus François AUGUSTE et François JACQUART sont intervenus pour souligner l'importance des besoins que connaît la Poste aujourd'hui, en effet, les chiffres sont éloquentes:

La Poste a 4 missions de service public, définies par la loi de régulation des activités postales :

- Le service universel
- Le transport et la distribution de la presse
- L'accessibilité bancaire
- L'aménagement du territoire

Pour chaque mission de service public, le législateur prévoit une compensation financière de l'opérateur :

La Poste n'est aujourd'hui que partiellement compensée pour l'exercice de ses missions : La Poste bénéficie de 562M€ de compensation pour un coût des missions de service public évalué à 1,028 milliard €. La Poste supporte donc en fonds propres 466M€ (hors SU).

- Le service universel : un fonds de concours, alimenté par l'ensemble des opérateurs présents sur le marché en fonction de leur part de marché, est prévu par la loi. Or, aujourd'hui seule La Poste contribue financièrement dans la mesure où les autres opérateurs n'ont pas atteint le seuil de part de marché suffisant à l'activation du fonds de concours. Pourtant, pour la première fois de son histoire, en 2014, les recettes du service universel ne suffiront pas à compenser le coût de la mission. Le différentiel sera supporté par les fonds propres de La Poste.

- Le transport et la distribution de la presse : La Poste bénéficie d'une compensation de 150M€ pour un coût de 475M€. La Poste supporte en fonds propres 325M€.

- L'accessibilité bancaire : La Poste bénéficie d'une compensation de 242M€ pour un coût de 302M€. La Poste supporte en fonds propres 60M€.

- L'aménagement du territoire : La Poste bénéficie d'un abattement de fiscalité locale de 170M€ pour un coût de 251M€. La Poste supporte en fonds propre 81M€.

Nous considérons donc que la mobilisation des agents, des élus locaux et régionaux (à travers leurs présences dans les CDPPT) et celle des usagers qui se multiplient sur le territoire rhônalpins notamment en Isère pour s'opposer à la fermeture de leur bureau de poste doit être plus largement soutenues par notre Région.

## Organisation générale/Finance



### DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

PAR GILLES RAVACHE,

Avant de m'exprimer sur le budget 2015 je ferai une remarque concernant la décision modificative du budget 2014.

Elle n'a d'autre objet que les inscriptions budgétaires nécessaires pour passer les premiers jours de 2015 en attendant le vote du budget fin janvier. Ce qui n'appelle pas de commentaire.

Néanmoins elle inscrit les moyens nécessaires à la création de la nouvelle agence Rhône-Alpes pour l'innovation et l'international. Le regroupement de ERAI et de l'ARDI doit selon le groupe Front de gauche viser de nouveaux objectifs, tout à la fois le développement de coopérations entre acteurs de

l'innovation, et le co développement avec des partenaires étrangers, à l'inverse de la concurrence, de la guerre économique de tous contre tous. Il devra conduire à un fonctionnement plus transparent pour que son intervention s'inscrive bien dans ces objectifs.

Enfin nous tenons à ce que les salariés des deux structures ne soient pas les victimes collatérales de l'évolution. Leur avenir doit être sécurisé.

J'en viens à la préparation du budget 2015.

Elle se fait dans un contexte de crise sociale, économique qui ne cesse de s'approfondir depuis 6 ans. Crise qui alimente une crise politique gravissime et dangereuse. Nous vivons ce que décrivait Gramsci dans ses écrits de prison : « La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés ». En effet les loups rodent.

Pourtant le Président de la République et le gouvernement s'obstinent dans l'austérité et la soumission aux exigences du Medef qui conduisent le pays droit sur l'iceberg. La France n'a pas besoin d'un orchestre gouvernemental qui jouera la même partition jusqu'au naufrage, elle a besoin d'un changement de cap.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## Poncier

### UNE STRATEGIE FONCIERE DETERMINEE POUR UN AMENAGEMENT DES TERRITOIRES EQUILIBRE, SOBRE ET DYNAMIQUE - PHASE 2

PAR ELISA MARTIN,

Je voudrais, comme en 2011, commencer par saluer l'engagement de Gérard Leras sur toutes ces questions et finalement quand on prend les délibérations les unes après les autres sur les enjeux de foncier et ce quasiment depuis 2004 on voit bien qu'on a définie une stratégie, fixé un cadre et franchit un certain nombre d'étape.

Le foncier, au fond, c'est comme l'eau et un certain nombre de bien commun. Il est comme la planète : fini et épuisable donc il ne peut être gaspillé. Je crois que c'est l'idée générale sur laquelle il est bon de commencer l'intervention de notre groupe sur la question du foncier.

Première chose donc, la couverture de Rhône-Alpes par des établissements publics fonciers (EPF) qui est une chose tout à fait fondamentale qui ouvre la voie à



une maîtrise publique même si elle est locale mais en tout état de cause c'est la première condition pour une utilisation sobre, raisonnée, planifiée du foncier. Si on laisse faire le marché on le sait on est confronté à des situations de développement de villes en ruban, de villes dortoirs, de

dégradation nette des conditions de vie de chacun, un faible accès aux équipements, aux transports en commun, aux services publics, des déplacements inutiles, polluant et chronophage ; bref agir sur ces questions c'est agir au cœur du quotidien des rhônalpins.

C'est aussi une manière de lutter contre la mise en concurrence des usages des sols qui, en règle générale, faute de régulation se font au profit des usages les plus rentables avec un impact majeur sur celui qui nous revient, y compris pour les générations futures, de préserver le plus possible le foncier agricole et forestier avec un effet terrible d'artificialisation des sols.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)



**PROGRAMME REGIONAL POUR  
LA RENOVATION  
ENERGETIQUE  
DES BATIMENTS EN RHONE-  
ALPES**

PAR CORINNE MOREL-DARLEUX,

Cette délibération est importante. Elle acte la volonté forte de la Région d'accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique au niveau régional en opérant une massification de nos efforts en matière de rénovation thermique, qui est un des leviers les plus efficaces et rapides pour réaliser des économies d'énergie. Or comme chacun le sait désormais, la principale source d'énergie, la seule énergie réellement propre, c'est celle que nous ne consommons pas.

C'est pourquoi, si, sur le plan national, nous exprimons des réserves sérieuses sur la « loi sur la transition énergétique pour la croissance verte » adoptée par l'assemblée nationale le 14 octobre dernier, nous sommes en revanche particulièrement fiers de co-proposer cette délibération avec les groupes de la majorité et satisfaits du résultat. Nous tenons également à souligner l'importance du travail partagé qui nous permet d'aboutir aujourd'hui sur une

délibération complète et bien construite.

Je vous le disais, la rénovation des bâtiments est aujourd'hui un enjeu fondamental de la transition. Le logement constitue en effet un gisement immense d'efficacité énergétique. En choisissant d'axer notre action régionale là-dessus, nous marquons un acte fort et offensif dans la lutte contre le dérèglement climatique, pour une consommation plus soutenable et en faveur de la réduction de la précarité énergétique. Car c'est un des aspects les plus remarquables de ce levier qu'est la rénovation : c'est une mesure à la fois de justice sociale, qui permet aux ménages d'économiser sur une dépense contrainte et un bien humain fondamental, celui de l'accès à l'énergie et à l'usage de la chaleur. Et c'est une mesure environnementale, en ce qu'elle permet de réduire notre empreinte écologique, de nous défaire un peu de notre dépendance aux énergies fossiles et de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Voilà donc l'investissement public par excellence, tel que nous le défendons : soucieux tout autant des êtres humains, des écosystèmes et de l'avenir.

Si de nombreux dispositifs régionaux existent déjà, il était essentiel de pouvoir clarifier nos orientations politiques.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

*Agriculture*

**RENFORCER L'APPROVISIONNEMENT DES  
RESTAURANTS DES LYCEES PUBLICS  
RHONALPINS EN PRODUITS LOCAUX ET  
REGIONAUX**

La délibération que vous soumettez à notre vote ce jour, acte dans un premier temps l'engagement de la Région en matière de relocalisation de l'agriculture, de circuits courts de proximité, de structuration de filières et de qualité de l'alimentation des restaurants scolaires. Nous partageons évidemment et depuis longtemps ces préoccupations liées aux enjeux des filières agricoles et de la restauration collective. Nous avons déjà eu l'occasion de l'affirmer lors de l'adoption du Plan pour l'Agriculture et le Développement Rural (PRADR) en décembre 2010 ou encore avec le plan régional pour la qualité de la restauration lycéenne en 2011.

Toutefois dans un second temps, vous nous proposez, et cela semble d'ailleurs être le réel objet de cette délibération, d'adhérer à la plateforme numérique « Agrilocal » afin, je cite : « de permettre la mise en relation entre les fournisseurs et les acheteurs publics », en complément du travail déjà

réalisé par les groupements d'achats.

S'il est toujours utile de rappeler nos objectifs politiques partagés et les nombreuses actions menées en matière d'agriculture biologique et locale par la Région, en revanche ce dernier point fendille sérieusement ce qu'il est censé conclure : Agrilocal est un dispositif qui ne favorise ni le bio, ni le local. En conséquence et comme nous l'avons déjà exprimé en demandant, comme les élus du Groupe EELV, le report de ce texte, je dois dire que nous nous interrogeons fortement sur le bien-fondé de cette délibération.

Car enfin, il s'agirait donc d'améliorer le travail des producteurs et d'optimiser le niveau logistique pour les cantines ? Une intention louable certes, mais une structure faiblement implantée et peu reconnue auprès des groupements d'achats. Car faute de concertation suffisante, nos principaux interlocuteurs en la matière ont d'ores et déjà de fortes réticences sur la validité de cette opération, comme l'exprime très clairement le communiqué de ce jour co-signé par Corabio, Bio A Pro, Mangez bio Isère et La bio d'ici.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)



## SCHEMA RHONALPIN DE DEVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE

PAR ARMAND CREUS,

Je souhaiterais en préalable rappeler que notre groupe, en octobre 2010, indiquait dans quelle perspective il inscrivait la construction du SPRF. Nous disions que si nous délibérions sur un projet de Service Public Régional de la Formation c'est d'abord parce-que l'Etat, au plan national, s'était désengagé de la Formation Professionnelle menaçant ainsi l'existence de l'AFPA et parce que nous sommes également confrontés aux directives européennes qui tendent à marchandiser tous les Services Public en imposant la procédure d'appels d'offres dont on connaît les effets délétères. Nous nous inscrivons totalement dans la démarche visant à sécuriser autant que faire ce peut le Service Public existant, à construire un cadre juridique et structurel permettant de reprendre l'offensive sur le terrain des missions et des outils de Service Public.

Malgré les timides avancées récentes pour limiter cette marchandisation à travers la procédure dite « d'habilitation » qui, de fait, donne plus de pouvoir



aux Régions pour maîtriser l'application des « cahiers des charges » qu'elle définit dans ses offres de formations ; nous attirons votre attention sur le danger de tomber dans une adaptation trop régionaliste qui abandonnerait l'objectif d'un nécessaire cadrage national de la formation initiale et continue » et ouvrirait la porte aux inégalités sur nos territoires avec des réponses à géométrie variable" selon les réalités, moyens et volontés politiques des

Présidents de régions

La Loi du 5 mars 2014 portant réforme de la formation professionnelle est une Loi importante mais qui s'inscrit dans la continuité des politiques austéritaires de « réduction du coût du travail » et des « charges » patronales. Certes, elle crée de nouveaux dispositifs comme le Compte Personnel de Formation (CPF) et le Conseil en Evaluation Professionnelle (CEP), censé favoriser la prise d'initiative individuelle en matière de choix de formation mais au final, ce sont 6 milliards d'€ de ressources mutualisées par les OPCA qui pourraient baisser dès 2016. C'est le marché de la formation qui s'en trouvera profondément modifié, et par conséquent le jeu concurrentiel des prestataires de formations privés comme publics.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## International

### - GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) RESACOOOP - BILAN DE LA PARTICIPATION DE LA REGION RHONE-ALPES AUX OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

PAR CORINNE MOREL-DARLEUX,

La solidarité internationale, c'est le supplément d'âme qui fait que la Région n'est pas une entreprise de gestionnaires raisonnant à court terme repliée sur elle-même, mais une « collectivité » territoriale, et j'insiste sur le mot collectivité. Une collectivité qui sait que, comme le disait Victor Hugo, on ne saurait être heureux dans un océan de misère. C'est la belle part de la nature humaine et une preuve d'intelligence, de saisir que loin d'être de la charité, nous avons au contraire tout à gagner de la coopération internationale. Améliorer les conditions de vie là-bas, y préserver les ressources naturelles,

c'est aussi améliorer les conditions de vie ici et pour demain.

Concernant le rapport présenté sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, je compléterai simplement la présentation de la vice-présidente Véronique Moreira en la remerciant pour la sincérité de son rapport et d'avoir résisté à la tentation de gonfler l'atteinte des objectifs en choisissant de ne pas intégrer aux OMD des actions régionales de la région sur la coopération et la solidarité qui fonctionnent très bien en dehors de ce champ.

Pour ce qui est du réseau RESACOOOP, nous voyons avec satisfaction la nouvelle organisation du GIP qui s'élargit : c'est un signe très positif de le voir passer de 14 membres fondateurs à 26, et particulièrement avec des représentants de la société civile. Par ailleurs des demandes d'adhésion arrivent, comme Bourg-en-Bresse par exemple, autre signe positif. On pourra se réjouir également qu'un réseau similaire, sous forme associative existe en Auvergne avec CERAPCOOP.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)



### CEVA – RER FRANCO-VALDO GENEVOIS

PAR ANTOINE FATIGA,

Le Comité d'Entreprise Régional des Cheminots de Chambéry a organisé le samedi 6 décembre un débat public à Annemasse sur les questions de transports et les enjeux de territoires transfrontaliers autour du projet du CEVA (Liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-vives – Annemasse) et du RER Franco Valdo Genevois.

Ce sont ainsi plus de 80 personnes, élus politiques, représentants d'associations d'usagers et des cheminots,... qui ont pu débattre du projet et des conséquences qu'il va avoir pour les populations, les usagers et les salariés.

Antoine Fatiga, conseiller régional Front de Gauche et Christian Dupessey, conseiller régional, maire d'Annemasse, ont rappelé leur soutien au projet tout en réaffirmant que celui-ci devait se traduire par un véritable développement du service public, de qualité, répondant aux besoins exprimés par les usagers avec une garantie de qualité et de sécurité. Ce projet doit aussi s'inscrire dans un projet de territoire pour éviter les villes dortoirs.

Alors que le projet avance du côté de la Suisse, des interrogations subsistent côté français : comment sera réalisé le maillage du RER avec le réseau TER, quelles décisions concernant le choix du matériel et de son entretien, quelle prise en compte du Fret dans le projet, quelle exploitation du futur RER, ...?

Si le projet permet de désenclaver un département de Haute-Savoie plutôt à la traîne au niveau du ferroviaire, favoriser le développement économique et l'attrait touristique, il devra aussi répondre aux aspirations des citoyens à vivre "au pays" tout en bénéficiant de services publics de qualité.

Ce projet d'envergure qui concerne aujourd'hui 230 km de lignes sur 2 pays et 2 départements français ne peut se faire en dehors de l'avis et de la concertation avec les populations et les cheminots. Antoine Fatiga s'est engagé à interpeller la vice-présidente aux transports du conseil régional mais aussi la direction de la SNCF et de RFF sur l'exploitation et les infrastructures.

L'absence regrettable à ce débat de la SNCF et de RFF n'aura pas permis de lever le doute et les inquiétudes des cheminots au moment où la loi sur la réforme du ferroviaire va se mettre en place sans être financée autrement que par la productivité des cheminots et la baisse des services pour les usagers. Pour la CGT et le CER SNCF, les choix politiques qui seront faits doivent éloigner la recherche de mise en concurrence des salariés, privilégier une exploitation dans un cadre de service public, et intégrer la nécessité d'améliorer le service public ferroviaire voyageur et fret, comme celle de prendre en compte les exigences des populations de Haute-Savoie et de l'Ain concernées par le RER FVG.

En impulsant l'organisation de ce débat, la CGT et le CER SNCF ont mis en lumière cette nécessité et poursuivra ce travail en lien avec les associations d'usagers dans les prochaines semaines.

La CGT et le CER SNCF poursuivront aussi ce débat d'aménagement du territoire avec les élus, conseil régional, département et collectivités locales et interpellent aussi la direction de la SNCF et de RFF sur l'exploitation et les infrastructures.

Au final, un excellent débat qui se place aussi dans le renouvellement de la convention TER qui lie la région Rhône Alpes à la SNCF pour l'exploitation des TER en Rhône Alpes et aussi le CPER (Contrat de plan Etat-Région) sur les infrastructures.



## RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC RHONE-ALPES CINEMA 2015-2019

PAR FRANÇOIS AUGUSTE,

Nous devons nous prononcer sur le renouvellement de la convention avec RA Cinéma pour la période 2015-2019. 3 évolutions sont proposées : l'adaptation à la nouvelle réglementation européenne, le système de remboursement du compte courant d'associé de la Région, et l'information du comité de suivi de RAC.

J'ai assisté à la dernière réunion du comité de suivi. Celle-ci s'est passé tout-à-fait normalement et dans un esprit courtois, personne n'a tenu de propos désobligeants. Je pense qu'il n'est pas inutile de faire un rappel du passé, et de revenir sur la situation présente.

RAC, parce qu'elle est une société de co-production à l'échelle d'une Région, est un cas unique en France. Elle a fait et elle fait toujours la démonstration du dynamisme qu'elle produit en Région et par ricochet, en France, du point de vue de la création cinématographique et donc en faveur de l'exception culturelle française en matière de cinéma. On pourra ajouter à cela le retour sur investissement positif en termes d'économie, d'emploi et de tourisme.

Fallait-il généraliser cette expérience à toutes les Régions françaises ? Personne ne l'a proposé et

personne ne l'a fait.

Fallait-il renoncer à cette expérience parce qu'elle est unique ?

Si elle avait mis en cause la politique nationale cinématographique, si elle n'avait produit aucun résultat en Région, peut-être. Or ce n'est pas le cas, comme je viens de le dire.

J'ai plutôt tendance à penser que RAC a contribué positivement à la construction de notre exception culturelle que d'aucuns nous envient et que d'autres, je pense notamment aux majores américaines, mais pas seulement, ont toujours cherché à démolir pour laisser libre cours à la loi du fric, la loi du marché et au bout, à la médiocrité.

Je ne suis pas sûr que la commission européenne ne soit pas dans ce camp-là, et qu'elle n'ait pas envie de s'attaquer à la convention qui nous lie à RAC pour ces mauvaises raisons. Et c'est là-dessus que porte mon différend politique, je dis bien politique et non pas personnel, avec mon camarade Etienne Tête.

En effet, le risque existe bel et bien que des politiques régionales de soutien au cinéma, et pas seulement en RA, soient remises en cause, par des recours aux tribunaux par des personnes physiques s'appuyant sur la non-mise en conformité supposée avec la réglementation européenne. C'est cela qui a ému la profession au moment où a éclaté la polémique sur RAC, en plein festival de Cannes.

Je ne m'étendrai pas sur les deux autres évolutions proposées qui me semblent frappées au coin du bon sens.

Nous voterons bien entendu ce rapport.

RhôneAlpes  
CINEMA

### A venir...

*Sessions des Commissions*      Ordre du jour prévisionnel

15 & 16 janvier                      -Vote du budget

*Commission permanente*      -Logement

30 janvier                              -CPER (Contrat de Plan  
Etat-Région)

*Assemblée Plénière*                      -etc...

Les 28/29/30 janvier



Bonnes Fêtes de fin d'année à tous